

570 7-

# DÉSIREZ-VOUS

LA

*Missionnaire*

# RICHESSSE ?



ALLEZ VERS LES CENTRES CANADIENS  
FRANÇAIS DU DISTRICT DE LA  
RIVIERE LA PAIX.

*missionnaire*

Rév. J.-B.-H. GIROUX, O. M. I.,  
MISSIONNAIRE COLONISATEUR,

172, rue St-Antoine,

MONTREAL, Qué.



## CHERS COMPATRIOTES DES ETATS-UNIS,

Depuis deux ans et demi que je parcours vos centres de la Nouvelle Angleterre, j'ai assisté du matin au soir à vos occupations quotidiennes et, il m'a été impossible de comprendre comment vous pouvez vous habituer au genre de vie d'esclave que vous subissez de bon gré depuis six heures et quart du matin, été, hiver, jusqu'à six heures du soir et je me suis dit que si vous compariez votre situation actuelle avec celle que vous offre nos terres de l'ouest et en particulier de la Rivière la Paix, vous quitteriez à l'exemple de vos compatriotes déjà établis chez nous, ces manufactures malsaines qui ruinent votre santé et peut-être votre moralité, pour venir vous établir, sur un sol fertile qui vous appartient avant tout autre. Vous avez le droit d'ainesse sans doute, mais aujourd'hui, les premiers arrivés sont les premiers servis.

Pères d'une nombreuse famille, avez-vous jamais songé au genre de vie que mèneront vos enfants plus tard? Continueront-ils comme vous à travailler du matin au soir, uniquement pour les autres, et à se trouver à la fin de la semaine aussi pauvre qu'au commencement, et cela pendant des années et des années? Consultez-vous vous-même d'abord, ainsi que vos voisins, combien d'économies avez-vous amassées. A part quelques exceptions, malheureusement trop peu nombreuses, car je veux ici traiter le sujet d'une manière générale, vous habitez une maison qui ne vous appartient pas, à chaque semaine il vous faut payer un loyer, acquitter la facture de l'épicier, du marchand de bois, du médecin, etc., et que vous reste-t-il? Peut-être quelques dollars qui disparaîtront bientôt dans le courant rapide des distractions des villes, etc. Vos économies seront très minces à la fin de l'année et vous n'entrevoiez certainement pas d'avenir souriant pour vos enfants car ils continueront le même genre de vie eux et leurs descendants, si vous persévérez à travailler dans les manufactures inconstantes dans leur exploitation. Voyez dans la ville que vous habitez ou les endroits environnants, où le manufacturier considère d'abord son besoin de production et vous donne de l'ouvrage en conséquence, sans songer à votre intérêt ou à vos obligations. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que tous les enfants mettent l'épaule à la roue et parfois même la mère ira confier son jeune enfant à une voisine afin de pouvoir gagner quelques dollars qui aideront à rejoindre les deux bouts.

D'un autre côté, considérez ce que serait votre situation si vous veniez vous établir sur une terre, qui vous rendrait propriétaire d'au moins 160 acres, et davantage, si vous avez des garçons d'au delà de 18 ans, car vous pouvez exploiter autant de terres que vous avez de garçons majeurs de 18 ans, et ainsi, au lieu d'être l'esclave du fournisseur et du manufacturier, vous seriez roi et maître chez vous. Quoi de plus encourageant pour une mère de famille ambitieuse que de se procurer par la culture du jardin et l'élevage des animaux domestiques, tous les aliments nécessaires à la subsistance de sa maisonnée. N'est-ce pas là, les désirs que vous avez eu vous-même, lorsque fatigué de la manufacture vous parcouriez les campagnes environnantes constatant le bien-être et l'état prospère de ces petites fermes qui bordent vos grandes routes? Représentez-vous des fermes dix fois plus grandes, partie en prairie, partie en bois, libres de roches ou de souches, sillonnées par des cours d'eau où la chasse et la pêche abondent, et vous aurez une idée encore inexacte du bien-être que vous pouvez acquérir avec une somme de travail moitié moindre que celle qui vous est réclamée chaque jour ou chaque nuit par vos patrons. Outre le confort matériel, votre santé, celle de votre femme et de vos enfants a tout à gagner à quitter au plus tôt les odeurs fétides de ces usines et de ces villes américaines, pour aller respirer l'air pur et plein de vie de la campagne et refaire vos constitutions chancelantes.

Relisez attentivement les quelques renseignements que vous fournit un missionnaire, qui a donné avec joie, dix-sept ans de sa vie à l'évangélisation du district de la Rivière la Paix et qui parle avec connaissance de cause. Songez-y sérieusement et mettez de côté ces idées tout à fait erronnées sur l'ouest canadien; cette fausse conception de solitude dans la prairie immense n'a plus sa raison d'être. Nos centres canadiens-français se peuplent rapidement; la loi, l'ordre, l'éducation et la religion florissent partout, la satisfaction et l'optimisme illimité y règnent sans partage. Venez réclamer cette nouvelle Terre Promise qui sera bientôt sillonnée par les rails des chemins de fer et qui dans trois ans vaudra de deux à trois milles dollars par concession de 160 acres. Que ceux qui ont la force et la volonté de travailler ne craignent pas de venir s'y fixer, ils y trouveront le succès, le bonheur et la satisfaction d'avoir accompli un devoir national et patriotique en augmentant les paroisses déjà établies et en en fondant de nouvelles.

J.-B.-H. GIROUX, O. M. I.,

Missionnaire Colonisateur.



PRAIRIE DE POUCE COUPÉ.  
(Courtoisie du Canadien Nord.)

---

## RENSEIGNEMENTS

sur le District de la Rivière la Paix, Alberta.

DESCRIPTION. — AGRICULTURE. — JARDINAGE.

---

Le District de la Rivière la Paix, que l'on a surnommé à juste titre "Le Jardin de l'Ouest" doit son nom au grand cours d'eau qui prend sa source dans les Montagnes Rocheuses et qui s'en va se jeter dans le Lac Athabasca, où il perd son nom. Cette grande rivière a plusieurs affluents, — l'Oméga, la Rivière Montagnais, la Rivière Epinette, la Rivière Boucane, la Rivière Tête Blanche, la Rivière Bataille, la Rivière Huard, etc. Ces affluents tous plus ou moins considérables arrosent d'immenses régions, à peu près inhabitées jusqu'à il y a quelques années, et cependant toutes très favorables à la colonisation; ils viennent de lacs riches en poissons qui ne demandent qu'à faire les délices des colons.

La conformation du sol est accidentée, ainsi près des Montagnes Rocheuses, le pays est montagneux et boisé, plus à l'est, à partir du Fort Saint-Jean. Sur les deux rives de la Rivière la Paix, vous trouvez des



VALLÉE DES PINS.  
(Courtoisie du Canadien Nord.)



PRAIRIE POUCE COUPÉ.  
(Courtoisie du Canadien Nord.)

prairies entrecoupées de magnifiques lisières de bois, formées de pin, d'épinette, de liard, de tremble, de bouleau et d'épinette rouge, etc. Pour ne mentionner que ce que nous avons de plus renommé dans le pays, nous prenons plaisir à vous énumérer les noms des prairies suivantes: Pouce Coupé, Les Deux Rivières Brûlées, Dunvegan, Rivière Tête Blanche, Spirit River, Grande Prairie, Vermillon, Rivière au Foin, Petite Rivière Rouge, Rivière Prairie, Sawridge, Rivière du Cygne.

La majeure partie de ces prairies, au dire des experts du Gouvernement fédéral, seraient de magnifiques jardins si la main de l'homme était là pour les remuer; le sol en effet, est des plus riches terres d'alluvion. Vous trouvez de six pouces à un pied de terre noire sur un fond de glaise mélangée de sable. Inutile de vous dire qu'un tel terrain est des plus productif. L'expérience des vieux cultivateurs du pays est là pour le prouver. Les magnifiques récoltes de blé, d'avoine, d'orge, de blé d'inde, de pois, que tous les ans nous renouvellement, prouvent surabondamment ce que j'avance. L'an dernier, sur premier passage de



VEINES DE CHARBON À FLEUR DE TERRE.  
(Courtoisie du Canadien Nord.)



GRANDE PRAIRIE — LAC DES OURS AU LOIN.  
(Courtoisie du Canadien Nord.)

la terre dans la colonie de Falher, l'avoine a rapporté 107 minots à l'acre, mais je puis dire que la moyenne de tout le district a été de 70 à 90 minots d'avoine à l'acre et de 40 à 50 minots de blé par acre. Remarquez que lors de la dernière exposition de Chicago, Monsieur T. A. Brick, alors Député du district, obtenait le premier prix pour son blé.

Tous les légumes : tomates, oignons, carottes, asperges, navets, betteraves, etc., même les fleurs les plus délicates, réussissent en pleine terre. Dès 1911, le Révérend Père Calais, O. M. I., à la mission Saint-Augustin, près de la traverse de la Rivière la Paix, obtenait jusqu'à deux récoltes de tabac, ce qui pourrait paraître incroyable à plusieurs. S'il fallait indiquer le poids de certains légumes, tels que choux au-delà de 25 livres, choux de Siam 35 livres, citrouilles de 50 livres, patates de 2 livres et demie, rendant 25 poches pour une, je craindrais d'être taxé d'exagération par ceux qui ne connaissent pas la fertilité inépuisable de notre sol.

---

ÉLEVAGE. — EAU. — VENTE DES PRODUITS.

N'allez pas croire que le pays n'est favorable qu'à la culture. Au contraire, les fermes "mixtes" réussissent à l'élevage ; le foin sauvage, le jargeau ou petits pois sauvages abondent, ainsi qu'une quantité d'herbes odoriférantes, très goûtées des bêtes à cornes, et



RÉGION DE GRANDE PRAIRIE.  
(Courtoisie du Canadien Nord.)



LA VIE DE CAMP.  
(Courtoisie du Canadien Nord.)

conséquemment le beurre de la Rivière la Paix a un sent à merveille et l'on trouve tout ce qui est nécessaire de goût délicat des plus recherchés. Tout connaisseur le distinguera sur n'importe quel marché.

L'eau du pays est excellente pour les besoins du cultivateur et un avantage que je pourrais encore citer, c'est que tous les puits creusés jusqu'ici, de 9 à 30 pieds de profondeur, ont donné une eau très potable.

Quant à l'écoulement des produits, chaque fermier vend sur place ce qu'il a, soit aux nouveaux colons, soit aux constructeurs des lignes de chemin de fer, soit aux compagnies de la Baie d'Hudson, Revillon Frères, Police du Nord Ouest, etc., qui les utilisent dans leurs diverses exploitations, mais l'automne prochain, les chemins de fer qui sont actuellement en voie de construction, seront à la disposition des colons pour transporter la récolte dans les grandes villes. Jusqu'à aujourd'hui, le colon a surtout cultivé l'avoine, qui est en grande demande auprès des constructeurs de chemin de fer, qui emploient un grand nombre de chevaux. Cette céréale s'est vendue de \$1.00 à \$1.50 le minot et le blé \$1.25 à \$1.50 le minot. Les patates se sont vendues de \$3.00 à \$5.00 la poche; et de plus, les fermiers qui avaient d'autres légumes à vendre n'ont eu que l'embaras du choix pour s'en défaire.



PETIT BOSQUET.  
(Courtoisie du Canadien Nord.)

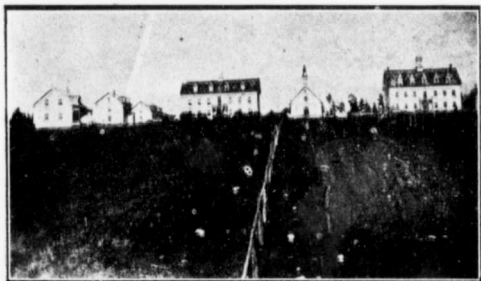


JARDIN AU FORT VERMILLON.

Pour ce qui est de l'élevage, un fermier est certain d'obtenir du succès; j'en ai rencontré un grand nombre qui vendaient les poules \$1.00 ou plus chaque, et les vaches de \$50.00 à \$90.00, le beurre 50 cts la livre. Les chevaux de traits sont dispendieux dans le district de la Rivière la Paix, mais à Edmonton, le 9 mars 1914, des colons en ont acheté de bonnes paires, pesant de 1,200 à 1,400 livres par cheval, pour \$350 à \$475, à \$500, le choix était idéal. Une paire de bons chevaux est suffisante pour tout le travail de la ferme, incluant le cassage de la terre.

CLIMAT. — HIVERNAGE DES ANIMAUX.

Le climat est très sain. L'été, les jours sont chauds et les nuits fraîches, c'est ce qui explique les résultats obtenus jusqu'ici de la culture du sol. L'automne et le printemps sont très agréables, l'hiver fait place presque immédiatement à l'été et ce dernier se prolonge jusqu'en octobre. Les hivers sont agréables et salubres. Il arrive parfois cependant, que le thermomètre descend très bas, mais il faut remarquer que le froid est sec, exempt d'humidité et chose remarquable, j'ai con-



MISSION DE GROUARD.





FERME AU FORT VERMILLON.

nu des personnes qui, de passage dans l'état du Rhode Island en hiver, supportaient plus difficilement 8 degrés au-dessous de zéro que 25 degrés dans l'Ouest, et l'on m'a même répété que l'humidité du climat de la Nouvelle Angleterre exerçait une influence désavantageuse sur les parties du corps le plus susceptibles au rhumatisme, chose inconnue chez-nous. Il n'y a pas de maladies pulmonaires ou autres maladies endémiques contractées dans notre région, au contraire il y a eu des médecins qui sont venus se guérir dans cette partie du pays.

En hiver la saison étant de courte durée le colon n'a pas besoin de garder ses animaux longtemps dans les étables. Le fait est que les chevaux de service, et les vaches laitières sont les seuls animaux qui reçoivent cette attention. Dès la fin de mars vous pouvez voir les animaux au large et trouvant leur subsistance avec avantage. Durant la saison froide nous avons le vent "chinook" vent chaud et très doux, qui nous vient généralement en décembre et janvier de l'Océan Pacifique et qui nous apporte des dégels.



JEUNES ÉCOLIERS PRÈS D'UN POMMIER À GROUARD.



L'ANCIEN GROUARD.

Si vous consultez les rapports sur la température, faits par le gouvernement d'Ottawa, vous constaterez que le climat de la Rivière la Paix n'a pas les rigueurs que l'on serait porté à croire, vu la situation géographique du pays.

---

CHASSE. — PÊCHE.

Outre la culture et l'élevage, et tout en s'amusant, le fermier peut se procurer des revenus supplémentaires. La chasse est abondante; on y trouve le renard noir, argenté, rouge, croisé, le vison, l'hermine, le rat musqué, le petit loup, — l'original est aussi en évidence. Les lacs surabondent de poisson, tels que poisson blanc, brochet, doré, truite, carpe, etc. En automne le poisson se vend 10 centins pièce, mais il est facile pour chaque colon de se faire une provision en temps permis. S'il désire faire la pêche durant le temps prohibé il n'aura qu'à payer la modique somme de \$1.50 ou \$2.00.

---

L'AVENIR... ILLIMITÉ.

Maintenant parlons de l'avenir du pays. Il serait facile à un père de famille de s'y tailler un magnifi-



LE NOUVEAU GROUARD.



PREMIERS COLONS PARTANT DE GROUARD POUR LEURS  
HOMESTEADS.

que domaine pour lui et ses enfants. Il serait aussi facile d'établir ici et là, de riches paroisses canadiennes. Il y a de l'espace pour tout placer sur des terres fertiles, le million et demi de canadiens-français exilés volontairement dans la Nouvelle-Angleterre et je me demande pourquoi nous Canadiens, nous laisserions le terrain qui est nôtre, devenir la richesse des colons étrangers, qui étalent aujourd'hui leur opulence. Canadiens-Français des Etats-Unis, mais qui êtes de la race de ceux qui les premiers ont foulé ce sol de la Rivière la Paix, l'ont fécondé de leurs sueurs et sembleraient vous l'avoir laissé en héritage, voyez ce que les nôtres ont fait à Saint-Boniface, Edmonton, Morinville, Legal, Saint-Paul des Métis et autres paroisses environnantes et ce qu'ils font en ce moment à Falher, Grouard, Hudson's Hope, Pouce Coupé, etc. Pourquoi ne viendriez-vous pas prendre la première place avant l'arrivée des chemins de fer, sur leurs tracés mêmes et diriger avec le génie colonisateur propre à notre nation, la fortune du pays? Mais encore une fois, hâtez-vous, plus tard l'aubaine sera disparue. En venant donc dans la Rivière la Paix, vous êtes et vous serez toujours chez vous, "il suffit de vouloir pour pouvoir". C'est en vous hâtant, c'est-à-dire en venant le plus tôt, que vous pourrez choisir les positions les plus avantageuses, qui plus tard deviendront des centres considérables. Le gouvernement prévoit l'avenir du pays et s'efforce de le préparer puisqu'il entreprend des travaux importants. Réfléchissez à ces quelques lignes, qui précèdent et dans dix ans, ceux qui en auront profité constateront avec satisfaction que je leur avais prédit la vérité, tandis que ceux qui auront fait les sourds, végéteront encore avec leur famille dans les villes stériles qu'ils auront crain de quitter.



FERME À LA TRAVERSE DE LA RIVIÈRE LA PAIX.

---

**QUESTIONS et REPONSES PRATIQUES**  
supplémentaires aux renseignements déjà fournis  
sur le district de la Rivière la Paix.

---

1.—*Combien y a-t-il de "homesteads" disponibles dans le district de la Rivière la Paix?*

REPONSE.—Le Gouvernement a cadastré 8,367 lots dans le district de la Rivière la Paix, et 7,150 dans le district de Grande Prairie. Outre ces lots, différentes équipes d'arpenteurs sillonnent en ce moment le district, pour en augmenter le nombre.

2.—*Où dois-je inscrire mon homestead?*

REPONSE.—Au bureau des Terres du Gouvernement Canadien à Grouard, Alta, Grande Prairie, Alta et à Shafstesbury, Alta.

3.—*Puis-je avoir gratuitement, plus de 160 acres?*

REPONSE.—Non, pas dans le district de la Rivière la Paix, attendu que le rendement des terres est plus que suffisant pour donner une honnête aisance à son propriétaire. Cependant, un père de famille qui a plusieurs garçons, majeurs de 18 ans, peut en faire réclamer par chacun de ses enfants au-dessus de 18 ans.

4.—*Le terrain est-il boisé ou en prairie?*

REPONSE.—Vous pouvez vous choisir une terre, partie en bois, partie en prairie.

5.—*Peut-on choisir son "homestead" soi-même, ou s'il faut accepter celui que l'Agent des Terres nous désigne?*

REPONSE.—Vous êtes complètement libre, de choisir votre concession vous-même, le Gouvernement ne se réserve que deux sections par township, pour fins scolaires. Il n'y a pas de terres réservées pour les chemins de fer ou pour la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le district de la Rivière la Paix.

6.—*Les terres de homestead peuvent-elles être réservées pour un mineur?*

REPONSE.—Oui; un agent des terres du Gouvernement peut réserver un quart de section pour un mineur âgé de plus de 17 ans, jusqu'à ce qu'il ait atteint 18 ans, si son père, etc., demeure sur un homestead ou sur une terre lui appartenant, de pas moins de 80 acres d'étendue, dans un rayon de 9 milles de la section réservée. Le mineur doit faire une inscription en personne dans un mois après avoir atteint l'âge de 18 ans.

7.—*Peut-on emprunter de l'argent sur un homestead avant l'émission des lettres patentes?*

REPONSE.—Non; ceci est contraire à l'Acte des terres du Canada.

8.—*Un homme qui a un homestead aux Etats-Unis peut-il en prendre un au Canada?*

REPONSE.—Oui.

9.—*Un colon qui reçoit une pension des Etats-Unis la perd-il en venant au Canada?*

REPONSE.—Non; plusieurs personnes qui se trouvent dans ce cas, se sont établies au Canada, et continuent à recevoir leur pension régulièrement.

10.—*Si un sujet britannique est devenu citoyen américain, quelle est sa situation au Canada?*

REPONSE.—Il doit se faire rapatrier, c'est-à-dire obtenir un certificat de naturalisation, ce qui peut se faire après trois mois de résidence au Canada.

11.—*Le temps que je passerais à travailler pour un voisin ou sur un chemin de fer compterait-il comme temps passé sur mon homestead?*

REPONSE.—Pas à moins que vous ne couchiez sur votre homestead. Seule la véritable résidence sur votre concession compte, et il vous faut résider sur votre homestead six mois dans chacune des trois années.

12.—*Est-il permis de résider avec un frère qui a fait la demande de l'autre moitié de la section pour laquelle j'ai fait la demande?*



COLONS ARRIVANT À GROUARD—1911.



PREMIERS HOMESTEADERS DE FALHER.

REPOSSE.—Un homesteader peut résider avec père, mère, fils, fille, frère ou sœur, sur une terre agricole, de pas moins de 80 acres, qu'il ou elle possède, ou sur un homestead dont lui ou elle a fait l'inscription dans les environs, ce qui signifie à pas plus de 9 milles du homestead de celui qui en fait la demande. Cinquante acres de homestead doivent être mis en culture dans ce cas, au lieu de 30 acres, tel que cela se fait quand il y a résidence directe sur le homstead.

13.—*Si ces terres ont la valeur que vous dites, comment se fait-il que le Gouvernement les donne ?*

REPOSSE.—Le Canada est de 250,000 milles carrés plus grand que les Etats-Unis, et sa population n'en est que d'environ un dixième, c'est pourquoi il existe une immense étendue de terre vacante. Quelle que soit la fertilité du sol, il n'a aucune valeur pour un pays à moins qu'il ne produise. Le Gouvernement, sachant que l'agriculture est la base d'une contrée progressive, et qu'un rendement considérable de produits de la ferme assure la prospérité dans toutes les branches des affaires, fait tout en son pouvoir pour aider au cultivateur. Il sait aussi qu'il vaut bien mieux que chaque homme possède sa propre ferme, c'est pourquoi il donne une concession gratuite à toute personne qui voudra y résider et la cultiver.

14.—*Pouvons-nous récolter sur le premier labour ?*

REPOSSE.—Oui, l'an dernier les colons de Falher ont obtenu jusqu'à 107 minots d'avoine à l'acre. Deux poches de patates en ont rapporté 50 poches. Les choux, carottes, oignons, choux de Siam ont rendu à merveille sur le cassage du mois d'avril. Ordinairement cependant, la récolte est plus favorable après un cassage d'une année d'avance, car il s'en suit que la terre est mieux préparée.

15.—*Où peut-on se procurer les matériaux nécessaires à la construction des maisons et à quel prix? Y a-t-il du bois de chauffage?*

REPONSE.—Il y a des moulins à scies à Grouard, Grande Prairie, Shaftsbury, Vermillon. Les prix varient de \$20.00, \$25.00 et \$30.00 par 1,000 pieds de planche. Le bardeau, \$5.00 le mille. Cependant si un colon venait à s'établir sur un quart de section où il n'y aurait pas de bois, il peut, en faisant une demande à l'agent des terres du Canada, obtenir un permis d'en couper gratuitement sur les terres du Gouvernement comme suit :

1° 3,000 pieds linéaires de bois de construction, ne mesurant pas plus de 12 pouces au gros bout, ou 9,250 pieds, mesure à planche. — 2° 400 pieds de bois de faitage. — 3° 2,000 perches pour clôture, et 500 poteaux de clôture de 7 pieds de long, et n'excédant pas 5 pouces de diamètre au petit bout. — 4° 30 cordes de bois sec pour chauffage.

Si un colon a besoin de plus de 30 cordes de bois sec, il peut les prendre gratuitement, mais s'il désire du bois vert il devra l'acheter du Gouvernement à raison de 25 cts la corde.

16.—*Y a-t-il du charbon?*

REPONSE.—A différents endroits sur les bords du Petit Lac des Esclaves, à la Rivière Boucane ainsi qu'à plusieurs autres places longeant la Rivière la Paix, on y trouve le charbon en assez grande quantité, mais en général, il y a assez de bois sur les terres pour le chauffage.

17.—*La quantité de pluie est-elle suffisante?*

REPONSE.—Généralement parlant, oui; on peut compter sur une quantité suffisante. La plus grande quantité de pluie tombe en mai et en juin, juste au moment où l'on en a le plus besoin.



EXCURSION DE JUILLET 1912.



GROUPE DES COLONS AMENES PAR  
LE PERE GÉROUX, O. M. I., MIS-  
SIONNAIRE COLONISATEUR DE LA RÍ-  
VIÈRE LA PAIX.

EXCURSION DE FÉVRIER 1913.

18.—*Quelle espèce de chemins avez-vous ?*

REPONSE.—On construit des ponts et des pontceaux où le besoin s'en fait sentir, et les chemins sont généralement nivelés; mais, pas gravelés ou macadamisés. Les chemins sont bons en temps ordinaires, l'automne et l'hiver. Les chemins s'améliorent à mesure que le pays se colonise davantage.

19.—*Quand commencent les semailles ?*

REPONSE.—Ordinairement les cultivateurs commencent les semailles entre le 1er et le 15 avril, et quelquefois continuent bien avant dans le mois de mai.

20.—*Les légumes viennent-ils bien, et dans l'affirmative, quelles espèces en récoltez-vous ?*

REPONSE.—Oui, les tomates, les patates, les navets, les carottes, les betteraves, les oignons, les panais, les choux, les pois, les fèves, le céleri, les citrouilles, — les potirons et les melons sont incomparables.

21.—*Peut-on récolter des fruits ?*

REPONSE.—Tous les petits fruits de jardin, tels que gadelles, fraises, framboises, melons, groseilles croissent à merveille. A Grouard, 12 pommiers "crab apples" rapportent presque à tous les ans. Il y a aussi un grand nombre de fruits sauvages, tous propres à la consommation.

22.—*Y a-t-il des chemins de fer se rendant à la Rivière la Paix ?*

REPONSE.—Oui, le chemin de fer Edmonton, Dunvegan & B. C. est actuellement rendu à Sawridge, au bout du Petit Lac des Esclaves et poursuit sa construction vers la Traverse de la Rivière la Paix, qu'il atteindra à la fin de cet automne.

2° Le chemin de fer Canadian Northern qui dépasse déjà Athabasca Landing se dirige vers la Rivière la Paix. Un autre embranchement partant d'Edmonton a déjà atteint la Rivière Macleod et se dirige vers le Lac Esturgeon et la Grande Prairie.



3° Le Grand Tronc Pacifique passant par Edson est actuellement un moyen de communication très utilisé par les gens de Grande Prairie.

23.—*De Montréal, quelle ligne de chemin de fer peut-on utiliser?*

REPONSE.—En ce moment deux lignes partent de Montréal, le Grand Tronc et le C. P. R., — dans un an le Canadian Northern aura sa ligne transcontinentale achevée, mais en ce moment, sa ligne entre Winnipeg et Athabasca Landing est en opération.

24.—*Y a-t-il des excursions organisées pour la Rivière la Paix, conduites par un colonisateur?*

REPONSE.—Oui, trois ou quatre fois par année, sous la direction personnelle du Père J.-B.-H. Giroux, O. M. I.

25.—*Par quelle ligne de chemin de fer ces excursions voyagent-elles?*

REPONSE.—Parfois par le Grand Tronc, parfois par le C. P. R. de Montréal à Winnipeg, mais toujours par le Canadian Northern, qui a atteint le premier notre région, de Winnipeg à Edmonton ou Athabasca Landing.

26.—*D'Athabasca Landing, comment se rend-t-on à la Rivière la Paix?*

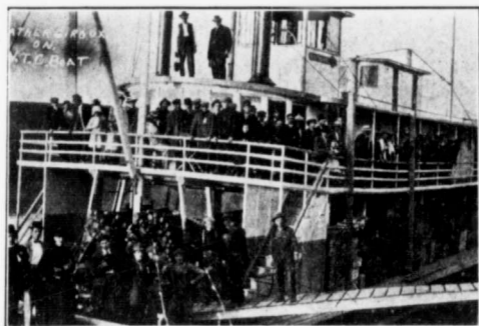
REPONSE.—Deux lignes de bateaux à vapeur circulent entre Athabasca Landing et Grouard, la compagnie Northern Transportation qui a pour Président, James Cornwall, a été la première compagnie organisée et a toujours transporté les colons du colonisateur attiré. — 2° La Compagnie de la Baie d'Hudson a aussi organisé un excellent service l'an dernier.

27.—*Sommes-nous obligés de voyager par Athabasca Landing pour se rendre à la Rivière la Paix?*

REPONSE.—Non, d'Edmonton la nouvelle compagnie Edmonton Dunvegan & B. C. a établi un service régulier, les mardis et vendredis de chaque semaine



EXCURSION DE MAI 1913.



EXCURSION DE MAI 1912.

qui vous conduit à Mirror Landing, 70 milles à l'ouest d'Athabasca Landing et fonctionnera jusqu'à Sawridge en juillet prochain et de là le bateau à vapeur vous transportera jusqu'à Grouard, — service quotidien.

28.—*Est-il plus avantageux de faire le voyage avec une excursion organisée par le colonisateur?*

REPONSE.—Oui, il vous sert de guide, donne des renseignements précis et vous dirige au meilleur de sa connaissance, vers les endroits les plus favorables et il est toujours à votre service pour vous aider dans les difficultés imprévues.

29.—*Quel est le prix de passage?*

REPONSE.—Tout futur colon demeurant aux Etats-Unis et qui est muni d'un certificat des agents du Gouvernement canadien, établis aux Etats-Unis, a le privilège d'obtenir des billets de passage à 1 ct. du mille, à partir de Montréal. Le prix de ces billets est de \$24.50 jusqu'à Edmonton et \$25.45 jusqu'à Athabasca Landing, pour les personnes majeures de 12 ans et \$12.25 et \$12.75 respectivement pour les enfants mineurs de 5 à 12 ans.

30.—*Où peut-on obtenir ces certificats?*

REPONSE.—Vous pouvez les obtenir du missionnaire, lorsqu'il donne ses conférences aux Etats-Unis ou de l'agent du Gouvernement canadien, le plus rapproché de votre demeure, en lui écrivant ou en allant le voir, entre autres Messieurs: J. Alban Laferrière, 1139, rue Elm Manchester, N. H., J. E. Laforce, 29 rue Weybossett, chambre 23, Providence, R. I., Max. A. Bowlby, 73, rue Tremont, Boston, Mass, et J.-B. Charbonneau, Jr, rue Main, Biddeford, Me.

*Note.* — S'il vous est impossible de vous procurer ce certificat avant de partir des Etats-Unis, vous aurez la précaution d'obtenir un certificat de résidence de la part du curé de votre paroisse, et avec ce docu-

ment vous pourrez obtenir le privilège d'un billet réduit, soit de l'Agent des Passagers du Canadian Northern; 230 rue Saint-Jacques ou du département des Passagers des chemins de fer Grand Tronc, Gare Bonaventure et C. P. R., Gare Windsor, Montréal, ou encore mieux, à votre arrivée à Montréal, venez consulter immédiatement le missionnaire colonisateur, 172 rue Saint-Antoine, quelques portes à l'ouest de la rue Windsor.

31.—*A combien de livres de bagages aurais-je droit sur les chemins de fer canadiens?*

REPONSE.—150 livres sur chaque billet d'adulte et 75 livres sur chaque billet d'enfant.

32.—*Quel est le tarif du fret, pour les effets de colons?*

REPONSE.—Montréal à Edmonton 57 cts pour wagon complet, \$1.14 moins d'un wagon.

Montréal à Athabasca Landing, 60 cts, wagon complet; \$1.20, moins d'un wagon.

33.—*Qu'entendez-vous par wagon complet, d'effets de colons?*

REPONSE.—Lorsque l'expédition comprendra moins d'un wagon complet, elle se composera uniquement de meubles de ménage (ayant servi), chariots ou autres véhicules (ayant servi) pour usage personnel; machines agricoles, instruments aratoires et outils (le tout ayant servi). Chacun des objets expédiés doit porter une adresse complète.

Le poids minimum pour les expéditions de moins d'un wagon est de 100 livres, au tarif régulier de première classe.

*Les wagons complets* d'effets de colons, dans l'acception de ce terme, tel que publié dans les tarifs de fret des Compagnies de chemin de fer peuvent comprendre les articles suivants, destinés à de véritables



MONSIEUR J.-ALBAN LAFERRIÈRE, AGENT  
DU GOUVERNEMENT CANADIEN À MANCHESTER, N. H.,  
EN PROMENADE À FALHER.



CITROUILLES DE GROUARD.

colons, savoir : Bestiaux des espèces suivantes ; bêtes à cornes, veaux, moutons, pores, mulets ou chevaux, jusqu'à concurrence de dix têtes, au total. Meubles, objets de ménage et vêtements (ayant servi) chariots ou autres véhicules pour l'usage personnel (ayant servi) à l'exception des automobiles, omnibus, corbillards ou véhicules similaires ; machines agricoles ; instruments aratoires et outils (le tout ayant servi) ; bois mou de construction (pin, sapin, ou essences semblables seulement) et bardeaux, le tout ne pouvant excéder un volume de 2,000 pieds ou son équivalent ; ou bien, au lieu de bois et bardeaux, mais non concurrentement, une maison démontable ; grains de semence, petite quantité d'arbres ou arbrisseaux ; un petit lot de volailles vivantes ou d'animaux familiers, et la nourriture nécessaire aux bestiaux pendant leur transport. Le minimum d'un wagon complet est de 24,000 livres.

34.—*Quel est le meilleur temps de l'année pour entreprendre le voyage ?*

REPONSE.—A partir du mois d'avril jusqu'au mois d'août afin de pouvoir labourer et se construire une maison pour l'automne. Les dates d'excursion sont toujours les plus favorables.

35.—*Faut-il apporter ses provisions pour le voyage ?*

REPONSE.—Il est plus économique de le faire, cependant, il y a des gares le long de la route avec restaurants, ainsi qu'un wagon-restaurant sur tous les grands trains.

36.—*Combien faut-il d'argent pour aller se placer sur une terre dans la Rivière la Paix?*

REPONSE.—Avec douze ou quinze cents piastres, un individu sera certain de réussir, s'il veut économiser et travailler, car avec cette somme, il se procurera : chevaux, vaches, poules, grain de semence, instruments d'agriculture les plus nécessaires, et provisions pour un an. Deux personnes qui pourraient réunir la même somme en s'entraïdant, pourront aussi certainement obtenir un beau succès.

37.—*Que conseillez-vous à ceux qui n'ont pas cette somme?*

REPONSE.—Il y a une foule de colons qui ont réussi malgré leur manque d'argent au début, mais il leur a fallu déployer beaucoup d'énergie pour acheter avec le fruit de leur travail, ce que les autres se sont procurés avec leur argent déjà amassé. Ils ont dû aller travailler sur les chemins de fer, les chemins du Gouvernement, et sur les fermes. Il vous faudra en faire autant.

38.—*Est-il pratique d'aller s'établir immédiatement avec toute sa famille?*

REPONSE.—Je conseillerais à tout père de famille de faire un voyage d'abord, de choisir sa concession, de se construire une maison et alors il sera temps pour lui de faire monter la famille.

39.—*Quels sont les règlements régissant les homesteads?*

REPONSE.—Tout chef de famille ou tout individu mâle de plus de dix-huit ans peut obtenir la concession d'un quart de section (environ 64 hectares) des terres disponibles du gouvernement canadien, excepté toutefois les sections portant les numéros 8 et 26. Pour obtenir cette concession, il faut payer un droit d'entrée de \$10.00; il faut aussi être sujet britannique ou bien manifester l'intention de le devenir.

Une veuve, mère d'enfants mineurs qui sont à sa charge, est considérée comme un chef de famille et possède le même droit à une concession.

Le postulant doit se présenter en personne aux bureaux de l'agence ou de la sous-agence (bureau local) des terres du Dominion pour le district. Sous certaines conditions, semblable requête peut être enregistrée à la demande du père, de la mère, du fils, du frère ou de la sœur de l'intéressé.

Le colon doit se conformer aux obligations de résidence imposées en résidant sur sa concession, dans une maison habitable, six mois au moins par année, pendant trois ans. Il peut cependant vivre dans les environs de son homestead, dans une ferme d'au moins 32 hectares, lui appartenant personnellement, et non en co-proprieté avec d'autres.

Si le père (et en cas de décès, la mère) ou le fils ou la fille ou le frère ou la sœur d'un colon réside régulièrement dans une ferme d'au moins 32 hectares

lui appartenant en propre ou sur un lot concédé, situés dans les environs, ce colon peut remplir son obligation de résidence en vivant avec son père (ou sa mère). Le mot "environ" employé dans les deux paragraphes précédents signifie dans un rayon de neuf milles à vol d'oiseau, sans compter la largeur des chemins ou de l'emplacement des chemins se trouvant entre les deux points.

Un colon qui remplit ses obligations de résidence en vivant chez ses parents ou sur une autre terre doit en informer l'agent du district et lui donner son adresse exacte, faute de quoi sa concession pourrait être annulée.

Un délai de six mois est accordé au colon pour commencer sa résidence, à partir de la date de sa concession.

Le colon résidant sur sa concession devra avoir défriché 30 acres dont 20 acres doivent être ensemencés avant de pouvoir demander un titre de propriété définitif. Une quantité raisonnable de culture doit avoir été faite chaque année.

Lorsque le colon a résidé dans les environs, son titre de propriété ne lui est accordé que lorsqu'il a défriché 50 acres, dont 30 acres doivent être ensemencés. Après l'exécution des obligations ci-dessus, le colon doit faire la demande de son titre de propriété à l'agent ou au sous-agent du district ou à un inspecteur des Homesteads.

40.—*Quand auront lieu ces excursions organisées?*

REPOSE.—La première excursion du printemps pour la Rivière la Paix aura lieu mardi le 19 mai et la seconde le 14 juillet prochain. Les dates des autres excursions paraîtront dans les grands journaux quotidiens de Montréal, "La Patrie", "La Presse", "Le Devoir" "Le Canada", et "l'Action Sociale" de Québec.





JARDIN EN FLEURS DU FRÈRE LAURENT À GROUARD.

### EXTRAITS DE LETTRES AUTOGRAPHES

REÇUES PAR LE PÈRE GIROUX, O. M. I.,

DE COLONS CANADIENS-FRANÇAIS VENUS DES ETATS-UNIS,  
ÉTABLIS SUR DES "HOMESTEADS"

DU DISTRICT DE LA RIVIÈRE LA PAIX.

Falher, 8 septembre 1913.

Révérend cher Père,

Quelques mots pour vous laisser savoir comment les choses vont dans notre nouveau pays. Nous sommes tous en bonne santé et les affaires vont bien. Je travaille toujours pour prouver mon homestead. Je me suis bâti une maison ainsi qu'une écurie, et j'ai aussi construit une petite maison à Grouard. J'ai labouré environ 27 acres de terre que j'espère ensemen-  
cer ce printemps. La récolte est très belle cette année, surtout à Falher, où la terre a rapporté plus qu'ailleurs. Le tracé du chemin de fer est fini, il passe tout près de chez nous. Il y en a aussi un autre qui passe à 8 milles et qui se dirige vers Peace River Crossing. Avec ces deux lignes, nous aurons tous les avantages pour expédier nos produits.

Votre dévoué,

D. FORGUE.  
de Providence, R. I.

---

St-Jean-Baptiste de Falher, 1er sept. 1913.

Très cher Père,

Je me fais un devoir de vous rendre compte de notre nouveau pays, vu que c'est vous qui m'y avez dirigé. Il y a à peine une année que j'y suis, et les changements sont merveilleux. Les récoltes sont énormes. Je dois vous dire que j'ai du grain comme je n'en ai jamais vu. Le 8 août dernier, j'avais de l'orge mesurant 5 pieds et j'ai du blé presque mûr.

J'ai de l'avoine qui mesure 6 pieds, il y a des fermiers qui en ont, mesurant 6 pieds et demi, et elle est presque mûre partout. J'ai aussi un petit morceau de sarrasin qui est mûr et un petit champ de pois. J'ai aussi un morceau de luzerne qui a très bien rapporté. J'ai des patates qui pèsent jusqu'à trois livres, et celles de deux livres ne sont pas rares. J'ai un joli jardin qui rapporte des carottes, des oignons, des fèves ainsi que du blé d'inde. J'ai des navets qui pèsent jusqu'à six livres, et j'ai au-delà de six cents choux. J'ai aussi un petit jardin de fleurs. C'est donc vous dire que nous avons cultivé de tout et la récolte a réussi au-delà de nos espérances. Nous n'avons pas eu de gelée depuis le commencement de mai dernier et c'est très encourageant. Le bureau de poste est dans le village, et nous recevons la malle deux fois par mois. Nous avons un curé résidant et par conséquent la messe est célébrée tous les dimanches. Une ligne de chemin de fer se construit rapidement, et d'ici à deux ans, je crois que nous pourrons voyager en chemin de fer. Je dois vous dire combien je suis heureux de mon nouveau pays, et je ne regrette certainement pas l'ancien. Un homme qui a plusieurs garçons devrait tous les établir ici. \$10.00 pour 160 acres de belle terre, c'est pour rien. Aujourd'hui, j'ai 320 acres de belle terre, pas un pouce de perte, et chaque lot vaut maintenant au moins \$3,000.00, c'est donc dire qu'avec mes deux lots, je vaux \$6,000.00, sans compter qu'avec chaque amélioration que nous faisons, la valeur augmente. Je vaux plus d'argent depuis un an que je suis ici que j'en ai jamais valu depuis que je travaille. Je considère donc qu'un homme travaillant devrait s'établir dans cette belle région aussitôt que possible, pour ma part, je vous remercie sincèrement de m'y avoir dirigé et je vous en garde une grande reconnaissance.

Votre respectueux serviteur

FÉLIX LEGAULT.

de Verner, Ont.

---

Grouard, 20 août 1913.

Très Révérend Père,

Après avoir passé quelques mois dans l'ouest et avoir étudié le pays, je me permets de vous écrire, afin de vous faire connaître mes impressions. Tel que je vous ai déjà dit, j'ai laissé une position assez lucrative dans la Province de Québec, pour aller aux États-Unis. Je m'aperçus bien vite que j'avais fait une grande folie, parce que à mon point de vue, il n'y a aucun avenir dans la métropole américaine pour le présent. Je remarquai alors, qu'un grand mouvement s'opérait dans la Nouvelle Angleterre en faveur de l'Ouest Canadien. C'est alors que je vous écrivis et laissez-moi aujourd'hui vous remercier pour les ren-



seignements que vous m'avez donnés. Ils étaient exacts et ont contribué à me décider à prendre une terre à Falher, ce dont je suis très satisfait. Je n'ai pas cultivé cette année, mais j'ai vu la récolte qui est magnifique. La terre est très riche.

Depuis mon arrivée dans cette ville, je travaille la menuiserie, au prix de \$5.00 par jour. Mes beaux frères et cousins venus en même temps que nous ont aussi de l'ouvrage tout le temps, ils se sont pris des terres voisines de la mienne, ils ne regrettent pas du tout d'avoir laissé les manufactures. Monsieur A. Vandal, de Woonsocket, est venu ici dernièrement, il dit qu'il ne voudrait pas retourner travailler au métier, quelque soit la somme d'argent. Il est très satisfait d'être venu par ici, malgré les inconvénients qui se présentent pour tout cultivateur à son début. Quand je lui ai dit que je voulais vous écrire, il m'a prié de vous remercier pour lui avoir conseillé de venir s'établir par ici.

Le climat est très salubre et on jouit beaucoup des longues soirées que nous avons; ma femme, qui avait une santé très délicate, est très bien depuis deux mois. Laissez-moi donc vous encourager dans cette belle œuvre de rapatriement, et vous souhaiter plein succès.

FLAVIUS PLOURDE.

de Pascong, R. I.

---

Grouard, 6 septembre 1913.

Révérénd Père,

Je vous remercie mille fois de nous avoir dirigés dans une aussi belle région. Je ne pouvais penser à quitter ma place sans me désoler, mais à présent que je suis rendu, et que je vois les choses telles qu'elles sont en ce moment, la gaieté revient quand je pense au bel avenir qui m'est assuré. Il est vrai qu'il faut du courage pour commencer, mais il en faut davantage pour travailler à la journée toute sa vie. Ici, c'est le contraire, car les terres sont si belles et rendent si abondamment, que l'on ne peut faire autrement que d'aimer à y demeurer. Il n'y a pas de comparaison avec les manufactures des Etats-Unis, où l'on travaille toute sa vie sans rien mettre de côté. Le climat est merveilleux et ma santé est maintenant excellente. Encore une fois, merci!

Votre serviteur,

A. AUBIN.

de Whitins, Mass.

Grouard, 6 août 1913.

Révérénd Père Giroux,

Je suis bien encouragé de voir à ce temps-ci de l'année ces beaux champs de grain presque tout mûr, et les jardins remplis de choux, pesant 8 livres, les autres légumes étant en comparaison. Ce qui est étonnant aussi, c'est l'absence des racines et des roches sur notre terre. Il n'y a pas à craindre que je retourne aux États-Unis, car je suis trop à mon aise ici. Nous aimons mieux une bonne charrue qu'une bobine de métier, etc.

PIERRE AUBIN. de Fall River, Mass.

---

Falher, 31 janvier 1914.

Révérénd Père,

Quand vous viendrez au printemps, vous trouverez du changement dans la colonie. La récolte a été excellente, tout le monde est satisfait. Tout a bien mûri. Nous avons eu un moulin à battre, il chargeait 10 cts le minot. L'avoine a rapporté 108 minots à l'acre. Les patates sont belles ainsi que le jardinage. Nous sommes tous contents et travaillons avec courage pour nous créer un chez nous.

TÉLESPHORE LEBLANC. de Claremont, N. H.

---

NOMS ET ADRESSES DES MISSIONNAIRES COLONISATEURS  
S'OCCUPANT DU RAPATRIEMENT DES CANADIENS-FRANÇAIS

Rév. Bouillon—Manitoba.  
Rév. Bourassa—Nouvel Ontario.  
Rév. Normandeau—Alberta Centre.  
Rév. Giroux—Rivière la Paix, Alta.  
Rév. Caron—Abbitibi, Qué., 82, St-Antoine, Montréal.

---

Si à Edmonton vous avez besoin de Médecins, Avocats, ou Agents d'affaires, voyez

Docteur BOULANGER, M. D.

Honorable Wilfrid GARIÉPY, Avocat.

Avocat GIROUX.

Avocat LANDRY.

Hon. P.-E. LESSARD, Agt d'affaires, Immeubles, etc.

Milton MARTIN, Agt d'affaires, Immeubles

P.-E. LEMARCHAND, Agt d'affaires, Immeubles.

tous ayant leurs bureaux sur l'Avenue Jasper.

A Athabasca Landing les épiceries BREULT & VIENS et L. LESSARD, vous donneront entière satisfaction.

# Le meilleur Grain et Bétail du monde.

*Succès des colons établis sur le parcours du chemin de fer CANADIEN NORD dans l'Ouest Canadien.*

Dans plusieurs récents concours auxquels prenaient part les fermiers les plus riches et les plus expérimentés de l'OUEST CANADIEN, des colons établis sur le parcours du chemin de fer Canadien Nord ont démontré que le meilleur grain et bétail proviennent des provinces du MANITOBA, SASKATCHEWAN et ALBERTA.

Ce qu'ils ont accompli se voit facilement par les succès remportés durant les dernières années, comme il est prouvé par ce qui suit:—

1911.

## Le meilleur Blé du monde.

**Prix d'or (\$1,000).** Exposition Agricole, à New York, gagné par Seyer WHEELER, Rosthern, Sask., avec le blé "Marquis".

1912.

## Le meilleur Blé dur.

Le Congrès d'Agriculture Sèche tenu à Lethbridge, Alta. Prix: un engin "Rumley"; valeur \$2,500. Gagné par Henry HOLMES, de Raymond, Alta., avec le blé "Marquis".

1913.

## Le meilleur Blé dur.

Au Congrès d'Agriculture Sèche de Tulsa, Okla, le premier prix fut remporté par Paul GERLACH, Allen, Sask.

1912-1913.

## Grand Prix pour Bêtes à cornes, exposition de Bêtes à cornes, Chicago, Ill.

Prix obtenus par "LE GRAND VICTOR PREMIER" (âgé de deux ans et pesant 1,640 lbs) et "LE GRAND VICTOR SECOND" (un an, pesant 1,470 lbs) tous deux propriété de J. D. MCGREGOR, Brandon, Man.

1911-1913-1914.

## Le meilleur Foin du monde.

Le prix de Colorado (\$1,500) est gagné trois fois par MM. J. C. HILL & FILS, de Lloydminster, Sask., avec le foin "Abondance".

Ces faits ne sont pas des cas isolés ou des prix gagnés grâce aux circonstances les plus favorables. Ces MESSIEURS ont tous commencé comme COLONS et doivent un tel succès à leur persévérance et leur industrie. Tout colon peut encore accomplir aujourd'hui ce qu'ils ont déjà fait.



Bureaux à Montréal,  
230, rue St-Jacques.

